



## PROJET INTERACT 2026

### Les locations de courte durée à Lausanne : comprendre leur impact sur la pénurie de logements

#### 1. Executive summary

La multiplication des locations de courte durée via des plateformes numériques telles qu'Airbnb transforme en profondeur l'usage du parc de logements dans de nombreuses villes. À Lausanne, où la pression sur le marché locatif est déjà élevée (0.54% de logements vacants en 2024)<sup>1</sup>, ces pratiques soulèvent des préoccupations croissantes quant à leur contribution à la pénurie de logements et à la perte de logements destinés à l'habitation permanente.

Les recherches en sciences sociales s'intéressent de manière croissante au phénomène de plateformes du logement, et le documentent aujourd'hui sous différents angles. Un premier ensemble de travaux porte sur les reconfigurations des marchés locaux du logement *via* la réorientation d'une partie de l'offre vers l'hébergement touristique, avec des effets sur les loyers, les prix immobiliers et les taux de vacance<sup>2</sup>. D'autres travaux explorent les dynamiques économiques et sociales générées, notamment en termes de gentrification, de « touristification » et d'exacerbation des difficultés d'accès au logement abordable<sup>3</sup>. Un troisième axe de recherches place l'accent sur les politiques publiques menées pour réguler ces plateformes, à travers une diversité d'instruments (quotas, interdictions partielles, obligations d'enregistrement, etc.), et pointe les défis de mise en œuvre auxquels font face ces tentatives de régulation<sup>4</sup>. Enfin, des travaux récents affinent la compréhension du profil des hôtes (acteurs professionnels vs particuliers) et montrent que la plateformes s'étend désormais aux locations de moyenne durée et au logement étudiant<sup>5</sup>. Alors même que la question de la plateformes constitue un défi majeur pour les politiques contemporaines du logement, les connaissances empiriques sur les villes suisses demeurent lacunaires<sup>6</sup>.

Ce projet Interact vise à analyser de manière localisée l'impact des locations de courte durée sur la disponibilité du logement à Lausanne. Il s'agira de quantifier la soustraction de logements au marché locatif traditionnel, d'identifier la typologie des biens concernés (taille, statut, localisation) et de dresser un profil des loueurs (propriétaires individuels, sociétés, multi-hébergeurs).

---

<sup>1</sup> Unité statistique, Service d'architecture et du logement, Ville de Lausanne.

<sup>2</sup> Barron, K., Kung, E., & Proserpio, D. (2021). The effect of home-sharing on house prices and rents: Evidence from Airbnb. *Marketing Science*, 40(1), 23-47.

<sup>3</sup> Wachsmuth, D., & Weisler, A. (2018). Airbnb and the rent gap: Gentrification through the sharing economy. *Environment and planning A: economy and space*, 50(6), 1147-1170.

<sup>4</sup> Aguilera, T., Artioli, F., & Colomb, C. (2025). *Housing under platform capitalism. The contentious regulation of short-term rentals in European cities*. University of California Press.

<sup>5</sup> Cocola-Gant, A., & Malet Calvo, D. (2023). The platformization of student housing and the rise of mid-term rentals. The case of uniplaces in Lisbon. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 114(5), 431-445.

<sup>6</sup> A quelques exceptions près, voir notamment : Benli-Trichet, M. C., & Kübler, D. (2022). The political origins of platform economy regulations. Understanding variations in governing Airbnb and Uber across cities in Switzerland. *Policy & Internet*, 14(4), 736-754 ; Falk, M., & Scaglione, M. (2024). Effects of regulations on the Airbnb market in Geneva. *Tourism economics*, 30(3), 615-632.



Au-delà de la production de connaissances, le projet a également une finalité opérationnelle : développer des outils permettant d'exploiter plus aisément les données existantes (e.g. Inside Airbnb) à des fins d'analyse et d'aide à la décision pour la Ville de Lausanne. Ces outils pourraient prendre la forme d'une base de données consolidée, de solutions informatiques et cartographiques (notamment via des techniques de *data scraping* et de géolocalisation), ainsi que de méthodes reproductibles et de supports formatifs destinés aux services communaux. L'objectif est de soutenir la capacité des collectivités à connaître et réguler ce phénomène.

Ce travail vise à produire à la fois une connaissance scientifique sur les effets urbains de la plateforme du logement à Lausanne et une expertise appliquée directement mobilisable par la Ville pour adapter ses outils de régulation et préserver le parc de logements à usage d'habitation permanente.

## 2. Responsables du projet

### **Dr Roberto Di Capua (Ville de Lausanne)**

*Fonction : Responsable de l'Unité politique du logement et de l'habitat*

Service d'architecture et du logement, Ville de Lausanne

Unité politique du logement et de l'habitat

Place Chauderon 9, 1001 Lausanne

roberto.dicapua@lausanne.ch

021 315 44 09

*Expertise :* politologue et docteur en science politique de l'Université de Lausanne, Roberto Di Capua est responsable de la politique du logement et de l'habitat à la Ville de Lausanne. Il pilote principalement la mise en œuvre des instruments municipaux de promotion du logement d'utilité publique et le suivi des dynamiques résidentielles. Son unité mène actuellement divers travaux et projets sur la promotion et la préservation du parc locatif d'utilité publique ou en marché libre.

### **Andrea Faucherre (Ville de Lausanne)**

*Fonction : Responsable du domaine logements d'utilité publique*

Service d'architecture et du logement, Ville de Lausanne

Domaine des logements d'utilité publique

Place Chauderon 9, 1001 Lausanne

andrea.faucherre@lausanne.ch

021 315 74 90

*Expertise :* Sociologue de formation, Andrea Faucherre est responsable du domaine du logement d'utilité publique à la Ville de Lausanne et adjointe de la Cheffe du Service d'architecture et du logement. Forte de plus de vingt ans d'expérience dans le développement et la mise en œuvre des politiques publiques du logement, elle dirige l'ensemble du domaine chargé à la fois de la promotion des logements d'utilité publique et de la préservation du parc locatif existant.

### **Dre Julie Pollard (Université de Lausanne)**



*Fonction : Maîtresse d'enseignement et de recherche*

Faculté des SSP, Institut d'études politiques, Université de Lausanne  
Laboratoire d'analyse de la gouvernance et de l'action publique en Europe  
Quartier UNIL-Mouline, Bâtiment Géopolis, 1015 Lausanne  
julie.pollard@unil.ch  
021 692 32 21

*Expertise :* politologue et docteure en science politique de Sciences Po Paris, Julie Pollard est Maîtresse d'enseignement et de recherche au sein de l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne. Elle mène notamment des recherches sur l'action publique urbaine et le rôle des acteurs économiques privés. Elle encadre régulièrement des travaux d'étudiantes et étudiants portant sur les politiques du logement, en lien avec les enjeux de durabilité, de gouvernance et de justice spatiale.

### **Baptiste Willemin (Université de Lausanne)**

*Fonction : Etudiant en Master de Science politique*  
Baptiste.willemin.1@unil.ch

Etudiant en master de science politique à l'Université de Lausanne, Baptiste Willemin réalise un mémoire sur la problématique des locations courtes durées (de type Airbnb) sous la direction de Julie Pollard. En parallèle, il réalise un stage de 6 mois depuis le 1<sup>er</sup> octobre à la Ville de Lausanne au sein de l'Unité politique du logement et de l'habitat sous la responsabilité de Roberto Di Capua. Dans le cadre de ce stage, il assiste au quotidien M. Di Capua sur les différents projets de l'unité en lien avec la politique du logement.

L'obtention du projet Interact constituerait un apport complémentaire à son stage, en lui permettant de s'inscrire dans une démarche de recherche partenariale, d'approfondir ses acquis et de participer à la production d'outils et de connaissances partagées au-delà du cadre de son stage ou de son mémoire.

### **Enzo Rey (Université de Lausanne)**

*Fonction : Etudiant en Bachelor de géographie humaine*  
[enzo.rey@unil.ch](mailto:enzo.rey@unil.ch)

Etudiant en Bachelor de géographie humaine à l'Université de Lausanne, Enzo Rey réalise un mémoire sur la problématique des locations courtes durées (de type Airbnb) sous la direction de Julie Pollard.

## **3. Finalité et forme de collaboration**

### **A. Ce qui motive la collaboration**

La collaboration entre la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne repose sur un double objectif : approfondir la connaissance scientifique du phénomène des locations de courte durée et développer des outils concrets à destination des communes pour exploiter les données existantes sur les locations de courte durée.



La Ville de Lausanne et son service en charge du logement attend de ce partenariat un appui scientifique rigoureux pour objectiver l'ampleur du phénomène et comprendre ses effets sur la pénurie de logement, ainsi que la mise au point de solutions opérationnelles (base de données, outils pour visualiser et exploiter ces données, protocoles de gestion des données, analyse des politiques publiques en cours, etc.) directement mobilisables par l'unité en charge de la préservation du parc locatif (PPL) et celle en charge de la politique du logement (PLH). Le développement d'une solution propre de data scraping permettra à la Ville de gagner en autonomie vis-à-vis de sources externes comme Inside Airbnb, dont la production repose aujourd'hui sur le travail d'un activiste, et d'assurer ainsi une collecte pérenne, reproductible et fiable des données nécessaires à la régulation des locations de courte durée. Cette solution offrira en outre la possibilité d'extraire et d'intégrer des données issues d'autres plateformes de location (telles que Booking, Homegate, etc.), garantissant ainsi une vision plus complète et représentative du phénomène sur le territoire lausannois.

L'Université de Lausanne, et en particulier le Laboratoire d'analyse de la gouvernance et de l'action publique en Europe, voit dans ce projet une opportunité d'approfondir la recherche sur la plateformes du logement, la gouvernance urbaine et les formes locales de régulation du marché immobilier. Le projet permettra de produire des connaissances inédites à partir de données issues du web (data scraping, géolocalisation, typologie des loueurs), tout en expérimentant des approches méthodologiques transférables à d'autres contextes. Ces connaissances se matérialiseront sous la forme d'un mémoire de master (réalisé par Baptiste Willemin), d'un travail de Bachelor (réalisé par Enzo Rey), d'une publication scientifique collective, et de présentations lors de cours/séminaires de l'UNIL. *In fine* l'organisation d'une table ronde réunissant praticien et chercheurs du domaine est prévue.

Les objectifs principaux sont donc partagés par les deux partenaires : comprendre, mesurer et outiller. Certains objectifs sont toutefois spécifiques. Pour la Ville : disposer d'analyses permettant une aide décision pour orienter la politique du logement et appliquer les obligations légales (LEAE<sup>7</sup>, LPPPL<sup>8</sup>). Pour l'Université : valoriser scientifiquement les résultats (articles, présentation, table ronde).

Ces objectifs spécifiques sont complémentaires et compatibles. Au début du projet, un document de cadrage commun, validé par les deux parties, précisera les attentes, les livrables et les modalités de diffusion des résultats.

## B. Forme du projet et méthodologie envisagée

Le projet prend la forme d'une *recherche partenariale*, fondée sur une collaboration étroite entre chercheur.es. et praticien.ne.s. aux différentes étapes du projet : co-construction de la démarche de collecte des données ; analyse conjointe des données et réflexion commune sur les perspectives de transfert des connaissances

---

<sup>7</sup> Loi sur l'exercice des activités économiques

<sup>8</sup> Loi sur la promotion et la préservation du parc locatif



produites pour orienter l'action publique. Les résultats attendus sont à la fois scientifiques et opérationnels.

Le projet combine :

- la mobilisation et l'analyse de données existantes (Inside Airbnb, registre cantonal des bâtiments, données statistiques de la Ville de Lausanne, etc.) ;
- la production d'outils informatiques et cartographiques pour obtenir des données (*data scraping*), les représenter et les pérenniser ;
- la réalisation d'une revue de la littérature rigoureuse sur la régulation de ce phénomène ailleurs en Suisse
- la co-production d'une analyse des politiques menées Suisse plaçant l'accent sur les instruments de régulation existants et sur les enjeux de mise en œuvre;
- des transferts de connaissances de l'UNIL vers la Ville de Lausanne (services de la Ville concernés) et de la Ville de Lausanne vers l'UNIL (étudiant.e.s et chercheur.e.s concerné.e.s) sous la forme d'ateliers ou de présentations.

### **C. Quelles sont nos temporalités respectives**

La temporalité du projet s'articulera autour d'un calendrier académique et politique. Il tiendra autant compte du calendrier académique pour des interventions dans le cadre de cours/séminaires (durant le semestre d'automne 2026), que du calendrier politique et institutionnel lié aux besoins de la Ville de Lausanne en 2026 (élaboration du nouveau plan de législature 2026-2031 à la suite des élections de mars – rapport-préavis sur cette thématique à présenter au conseil communal en automne 2026).

### **D. Comment notre collaboration arrive à son terme**

La collaboration sera considérée comme achevée lorsque les livrables convenus auront été produits et validés conjointement.

#### *Livrables attendus par la Ville de Lausanne*

- un rapport final analysant les effets des locations de courte durée à Lausanne avec un état des lieux chiffrés présenté aux services communaux concernés ;
- une base de données consolidée et une documentation technique pour son utilisation et sa mise à jour à partir des données d'Inside Airbnb et/ou d'un système de data scrapping ;
- des outils informatiques et cartographiques fonctionnels pour exploiter les données : les organiser, les visualiser et les mettre à jour ;
- un état des lieux sur la régulation de ce phénomène ailleurs en Suisse et en Europe ;

#### *Livrables attendus par l'Université de Lausanne*



- un mémoire de master sur le sujet et un travail de bachelor ;
- une première version d'une publication scientifique conjointe sur le sujet ;
- une ou plusieurs interventions conjointes dans le cadre de cours/séminaires ou de conférences académiques ;
- l'organisation d'un séminaire de méthodes qualitatives de bachelor sur la problématique des locations de courte durée (Séminaire « Approches empiriques des politiques urbaines » donné par Julie Pollard au semestre d'automne 2026) ;
- l'organisation d'une table ronde de clôture du projet en regroupant scientifiques et praticien.ne.s lors de la Swiss Habitat Conference 2027.

En février 2027, une réunion de clôture permettra d'évaluer la satisfaction des deux partenaires, de valider les livrables finaux et d'identifier d'éventuelles prolongations hors projet INTERACT.

## 4. Gouvernance

### a. Organisation et conduite du projet

La conduite du projet repose sur une gouvernance partagée entre la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne par le biais des deux co-directeur·trices du projet : Dr. Roberto Di Capua (Ville de Lausanne) et Dre Julie Pollard (Université de Lausanne).

Les décisions relatives à l'allocation des ressources sont prises conjointement par les deux co-directeur·trices de projet.

L'engagement de tiers (chercheurs externes ou prestataires techniques) ou de dépenses financières est soumis à l'accord des deux partenaires principaux, garantissant la cohérence scientifique et la conformité institutionnelle du projet.

Le pilotage opérationnel est assuré par une équipe de projet mixte, composée :

- d'un codirecteur de projet Ville – Roberto Di Capua – (responsable du suivi administratif, de la coordination interne et du lien avec les services communaux),
- d'une codirectrice de projet universitaire – Julie Pollard – (responsable scientifique, garant de la qualité méthodologique et de la production académique),
- et d'un collaborateur technique et scientifique – Baptiste Willemin – affecté à la collecte, au traitement et à l'analyse des données (stagiaire à la Ville de Lausanne jusqu'en mars 2026 et étudiant de master à l'Université de Lausanne).

Les interactions entre partenaires sont organisées autour :



- de réunions trimestrielles de coordination (suivi technique et de l'avancement, validation des livrables définis au début du projet),
- et d'un espace numérique partagé pour la gestion documentaire et la traçabilité des décisions.

### **b. Suivi et avancement du projet**

Le suivi et l'avancement du projet se feront sur la base d'un planning convenu entre les deux partenaires, définissant les grandes étapes (collecte de données, analyses, développement d'outils, transfert de connaissances, événements). Les étapes clés sont définies et validées conjointement par la co-direction du projet. Le suivi du respect du calendrier incombe au chef de projet Ville, en coordination avec la cheffe de projet universitaire.

### **c. Soutien institutionnel et garanties**

Les deux partenaires apportent au projet une pleine reconnaissance institutionnelle à l'interne et à l'externe de leur institution.

- La Ville de Lausanne garantit la participation de l'Unité politique du logement et de l'habitat à la bonne conduite du projet et met à disposition son expérience de terrain, ainsi que les données nécessaires à l'étude du phénomène.
- L'Université de Lausanne apporte la caution académique, le soutien scientifique ainsi que les ressources s'inscrivant dans les activités de recherche de la Dre Julie Pollard au sein du Laboratoire d'analyse de la gouvernance et de l'action publique en Europe (LAGAPE) de l'Institut d'études politiques, dans la mesure de ses disponibilités au regard de ses engagements académiques en cours.

Le projet est solidement ancré dans les priorités institutionnelles de chaque partie : pour la Ville, il s'inscrit dans la mise en œuvre de sa politique du logement et la préservation du marché locatif ; pour l'Université – plus particulièrement l'Institut d'études politiques -, il s'intègre dans ses axes de recherche sur la gouvernance urbaine et les politiques publiques.

Les contraintes institutionnelles respectives (délais administratifs, règles de communication, cadre de financement Interact) ont été identifiées et jugées compatibles par les deux partenaires.

## **5. Contributions respectives**

### **a. Compétences mobilisées**

Le projet repose sur la complémentarité des compétences de la Ville de Lausanne et de l'Université de Lausanne.

La Ville apporte son expertise opérationnelle en matière de politiques publiques du logement, de préservation du marché locatif. Elle met à disposition ses bases de



données (LUP, logements, bâtiment) et offre sa connaissance fine du contexte lausannois, de la mise à l'agenda du phénomène, de la mise en œuvre de la régulation, des acteurs locaux et du cadre légal cantonal (LEAE, LPPPL).

L'Université apporte le cadre scientifique et méthodologique du projet par la conception de la démarche de recherche, la définition des indicateurs d'analyse ; le traitement et l'interprétation des données issues des plateformes de location (type Inside Airbnb) ; l'apport théorique sur la gouvernance urbaine, la plateforme du logement et les instruments de régulation.

### **b. Disponibilités et engagement des partenaires**

Chaque partenaire s'engage à contribuer activement selon ses disponibilités et son rôle. La Ville, par l'intermédiaire de l'Unité politique du logement et de l'habitat, assurera la coordination administrative et financière, le suivi opérationnel et la mise à disposition des données nécessaires. Elle s'engage également à valoriser les résultats auprès de ses services et partenaires institutionnels.

L'Université s'engage à conduire les travaux d'analyse et de recherche notamment au travers de l'encadrement de travaux d'étudiant·e·s (mémoire, séminaire de recherche) et à contribuer à la diffusion des résultats dans des espaces scientifiques et publics.

Les deux partenaires s'engagent à garantir la disponibilité effective des personnes impliquées pour le bon déroulement du projet. L'implication des chef·fes du projet s'effectuera dans tous les cas dans le respect des limites des obligations professionnelles de chacun·e. Ils conviennent de se concerter en cas d'ajustement nécessaire.

### **c. Gestion budgétaire et financement**

Le budget du projet prévu dans la demande de soutien Interact couvrira les frais liés au budget prévisionnel (voir partie 7.b).

La Ville de Lausanne assurera la gestion comptable et administrative des ressources, selon ses procédures internes. Les factures et dépenses seront validées conjointement par les chef·fes de projet de la Ville et de l'Université.

### **d. Règles déontologiques**

Le projet respecte les règles déontologiques de chacun des partenaires. La Ville de Lausanne applique le secret de fonction et la confidentialité des données administratives, tandis que l'Université de Lausanne garantit la liberté académique des chercheurs impliqués.

Les partenaires s'engagent à déclarer tout conflit d'intérêts, à protéger les données utilisées (anonymisation, usage limité au projet, archivage sécurisé) et à respecter les principes éthiques de la recherche.

La propriété intellectuelle des résultats sera partagée et leur diffusion fera l'objet d'une validation conjointe, assurant à la fois la rigueur scientifique et le respect des obligations institutionnelles.



## 6. Exploitation et valorisation des résultats

### a. Production et forme des résultats

Les deux partenaires s'accordent sur la nature et la forme des livrables (tels que définis dans la partie 3.d) et qui répondent à la fois aux objectifs scientifiques de l'Université de Lausanne et aux besoins opérationnels de la Ville en matière d'observation et de préservation du marché locatif.

### b. Propriété intellectuelle et reconnaissance des contributions

Les résultats issus de la collaboration feront l'objet d'une propriété intellectuelle partagée entre la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne, selon la nature des produits :

- Les productions scientifiques (articles, présentations, mémoires) relèvent de la responsabilité académique de la Dre Julie Pollard et/ou des auteur·e·s, dans le respect des règles de publication scientifique et avec mention explicite du partenariat avec la Ville de Lausanne.
- Les outils techniques et bases de données développés dans le cadre du projet demeurent la propriété de la Ville de Lausanne, qui en assure la gestion, tout en permettant leur réutilisation à des fins de recherche dans un cadre convenu.
- Les produits de valorisation commune (rapports, supports de communication, événements) porteront les logos et signatures des deux institutions et feront état des contributions respectives.

Tout usage public des résultats (publication, communication, diffusion en ligne) fera l'objet d'une validation croisée entre les partenaires afin de garantir le respect des règles de confidentialité, de propriété intellectuelle et des missions institutionnelles de chacun.

### c. Communication et diffusion

La communication autour du projet sera coordonnée conjointement par les deux partenaires :

- La Ville de Lausanne assurera la communication institutionnelle et la valorisation auprès du grand public et des acteurs locaux (via ses canaux internes et externes).
- L'Université de Lausanne assurera la diffusion scientifique des résultats (conférences, publications, enseignement), en mentionnant systématiquement la collaboration.

Un plan de communication gradué est prévu, comprenant une restitution intermédiaire aux services communaux et aux partenaires académiques, une présentation scientifique lors d'un séminaire ou colloque, ainsi qu'une valorisation auprès du grand public à travers l'organisation d'une table ronde et la diffusion d'une synthèse vulgarisée.

Les partenaires s'engagent à mutuellement valider tout document ou communication publique portant sur les résultats du projet. Aucune donnée nominative ou confidentielle ne sera diffusée.

## 7. Calendrier et budget

### a. Calendrier prévisionnel du projet

2026-2027		Etapes principales	Livrables
Janvier Mars	Développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et structuration des données disponibles</li> <li>- Traitements statistiques et cartographiques exploratoires</li> <li>- Développement d'un outil de data scraping</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport préliminaire « état des lieux statistiques et cartographiques du phénomène à Lausanne »</li> <li>- Documentation pratique sur la mise à jour et l'utilisation des données</li> <li>- Prototype de solution de scraping pour les services communaux</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution de la base de données consolidée et des solutions de visualisation (PowerBi)</li> <li>- Présentation et discussion des premiers résultats et outils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données et outils de traitement + visualisation</li> <li>- Mémoire de master</li> <li>- Présentation cours/séminaire UNIL + services de la Ville</li> </ul>
Juillet Septembre	Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse comparative des politiques publiques menée en Suisse et en Europe</li> <li>- Début de la rédaction d'un article scientifique</li> <li>- Restitution des outils opérationnels aux services de la Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport sur la comparaison des politiques publiques</li> <li>- Premier jet de l'article scientifique</li> <li>- Présentation des outils pour les services de la Ville avec documentation</li> </ul>
Octobre Février		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction du rapport final</li> <li>- Organisation d'un séminaire de master sur cette thématique (env. 20-30 étudiant·es)</li> <li>- Ecriture de l'article scientifique</li> <li>- Organisation de la table ronde pour la Swiss Habitat Conference 2027</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire de master</li> <li>- Rapport final</li> <li>- Soumission de l'article scientifique dans une revue Table ronde (fév. 2027)</li> </ul>

### b. Budget prévisionnel du projet

Achat de données	Acquisition de données diachroniques d' <i>Inside Airbnb</i>	1000.-
Mandats techniques externe	Développement de solutions informatiques ( <i>data scraping</i> ; base de données relationnelle ; tableau de bord interactif de type PowerBI ou QGIS Web).	4000.-
Expertise méthodologique externe	Appui ponctuel de spécialistes en data science ou en analyse immobilière	1500.-
Valorisation scientifique et institutionnelle	Organisation d'une table ronde « praticiens & chercheurs » (frais logistiques, rafraichissement)	750.-
	Invitation de chercheurs internationaux (déplacements, hébergements)	2000.-
Divers et imprévus	Déplacement, frais de représentation, ajustements techniques mineurs	500.-
	<b>Total</b>	<b>9750.-</b>